

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2017

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le budget primitif 2017 et la présentation du débat d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, spécialité et équilibre.

Le budget doit obligatoirement être équilibré en fonctionnement et investissement et doit dégager les ressources suffisantes de son fonctionnement pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements (c'est l'autofinancement).

La commune ne peut pas, contrairement à l'Etat, emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement.

L'emprunt est une ressource destinée uniquement à financer ses dépenses d'investissement.

Le contexte national

Toutes les communes doivent faire face à une diminution drastique des dotations versées par l'Etat. Ces dotations sont pourtant essentielles et permettent le financement de ses services publics.

En 2012, la commune percevait une dotation forfaitaire de 1 348 600€ ; en 2017, le budget prévoit 777 138€, soit une diminution entre 2012 et 2017 de 571 462€, représentant -42,37% ;

Orientations et projets communaux

Le projet de budget 2017 a été bâti sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 15 novembre 2016 au conseil municipal.

Le projet de budget primitif est présenté sans reprise des résultats de l'année 2016.

Les grandes orientations pour l'année 2017 sont dans la continuité de celles engagées depuis plusieurs années :

- ne pas augmenter les impôts locaux ;
- la poursuite de ses efforts d'investissement avec, notamment :
 - l'enfouissement des réseaux (électriques, téléphoniques...),
 - les réfections de voirie,
 - les acquisitions foncières,
 - la modernisation de ses services,

- l'accompagnement de la réhabilitation de résidence de La Vallée en garantissant les emprunts du bailleur social,
- la réalisation d'équipements sportifs à la résidence de La Vallée.
- la poursuite du plan d'économies en dépenses de fonctionnement courant engagé en 2013 ;
- le maintien des crédits alloués aux associations et aux écoles, ainsi la commune décide de maintenir une ASEM (assistante spécialisée des écoles maternelles) par classe de maternelles ;
- la poursuite de ses actions environnementales après l'obtention du prix de « meilleure petite ville pour la biodiversité 2016 » ;
- la poursuite du développement des services aux Saint-Prissiens avec, notamment :
 - la réflexion en cours sur la création d'un service de police municipale avec Plaine Vallée,
 - l'extension des heures d'ouverture de la médiathèque,
 - le développement du service civique.

En 2017, la commune investira 3 669 185 € avec les principaux projets suivants :

- requalification de la rue d'Ermont, tronçon compris entre l'avenue du général Leclerc et la RD 144, avec réfection de la voirie, des trottoirs et enfouissements des réseaux : 850 000 € ;
- aménagement de l'espace naturel sensible, et des voiries d'accès : 350 000 € ;
- requalification de la rue Robert Thomas : 110 000 € ;
- modernisation de l'éclairage public : 65 700 € ;
- programme pluriannuel de voirie : 175 000 € ;
- réhabilitation des menuiseries de l'école Jules Ferry : 200 000 € ;
- restauration du retable de la Vierge de l'église de Saint-Prix : 105 000 € ;
- acquisition nouveaux logiciels informatiques : 40 825 € ;
- acquisition foncières pour la création du « centre-ville » au gré des opportunités : 984 500 €.

Dépenses de fonctionnement par chapitre – années 2016 et 2017

Chapitre	BP 2016	BP 2017	Variation
011 – charges à caractère général	2 080 346,80	2 046 667,80	-33 679,00
012 – charges de personnel	3 480 000,00	3 480 000,00	
014 – atténuation de produits	55 000,00	77 000,00	22 000,00
65 – autres charges de gestion courante	685 122,80	690 841,68	5 718,88
66- charges financières	265 500,00	246 000,00	-19 500,00
67- charges exceptionnelles	18 350,00	18 400,00	50,00
023 – virement à l'investissement	611 071,00	622 269,52	11 198,52
042 – opérations d'ordre	425 854,40	410 000,00	-15 854,40
TOTAL	7 621 245,00	7 591 179,00	-30 066,00

Recettes de fonctionnement par chapitre – années 2016 et 2017

Chapitre	BP 2016	BP 2017	Variation
013 – atténuation de charges	69 000,00	50 000,00	-19 000,00
70 – produits des services	799 100,00	801 600,00	2 500,00
73 – impôts et taxes	4 887 000,00	5 045 388,00	158 388,00
74 – dotations et participations	1 578 895,00	1 456 941,00	-121 954,00
75 – autres produits de gestion courante	287 150,00	237 150,00	-50 000,00
76 – produits financiers	100,00	100,00	
TOTAL	7 621 245,00	7 591 179,00	-30 066,00

Dépenses d'investissement par chapitre – années 2016 et 2017

Chapitre	BP 2016	BP 2017	Variation
16 - emprunts	456 100,00	413 000,00	-43 100,00
Opérations d'équipement	1 426 000,00	1 625 000,00	199 000,00
20 - immobilisations incorporelles	52 305,00	40 825,00	-11 480,00
204 - subventions d'équipement versées		250 000,00	250 000,00
21 - immobilisations corporelles	1 057 530,00	1 753 360,00	695 830,00
TOTAL	2 991 935,00	4 082 185,00	1 090 250,00

Recettes d'investissement par chapitre – années 2016 et 2017

Chapitre	BP 2016	BP 2017	Variation
10 - dotations	235 000,00	235 000,00	
13 - subventions d'investissement	620 565,00	321 930,00	298 635,00
16 - emprunts et dettes assimilés	899 444,60	2 492 985,48	1 593 540,88
28 - amortissement des immobilisations	425 854,40	410 000,00	-15 854,40
021- virement de la section de fonctionnement	611 071,00	622 269,52	11 198,52
024- produits des cessions	200 000,00	0,00	-200 000,00
TOTAL	2 991 935,00	4 082 185,00	1 090 250,00

Informations relatives à la dette

	BP 2016	BP 2017	Variation
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier	7 598 029,38	7 149 044,60	-449 984,78
Annuités d'emprunts	696 436,12	606 946,80	-89 489,32
dont remboursement en capital	448 984,78	372 813,84	-76 170,94
dont remboursement des intérêts	247 451,34	234 132,96	-13 318,38

Taux des contributions directes*

Taxe d'habitation	13,37 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	15,06 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	71,42 %

*taux votés en 2016

Principaux ratios

Ratios	BP 2016	BP 2017
Dépenses réelles de fonctionnement/population	893,52	893,22
Produit des impositions directes/population	527,89	536,92
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 034,23	1 033,80
Dépenses d'équipement brut/population	344,12	499,68
Encours de la dette/population	1 031,08	973,59
DGF/population	123,87	105,83
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	52,85%	53,06%
Dépenses de fonctionnement et remb.dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	92,29%	91,31%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	33,27%	48,33%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	99,70%	94,18%

Charges de personnel

	BP 2016	BP 2017
Charges de personnel	3 480 000,00	3 480 000,00
Emplois budgétaires	94	98
Effectifs pourvus	87	84